



BULLETIN DE SERVICE

Statistiques trimestrielles des télécommunications

3^{ème} trimestre, 2002

Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique

Vol. 26, n° 3

Janvier 2003

Les prix n'incluent pas la taxe de vente

Le produit no 56-002-XIF au catalogue est publié sur Internet au coût de 21 \$ cdn le numéro ou 40 \$ cdn pour un abonnement.

Une version imprimée sur demande est aussi disponible au coût de 42 \$ cdn le numéro ou 80 \$ cdn pour un abonnement.

Périodicité : Trimestriel / 1496-2705

Pour commander les publications de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1 800 267-6677 ou par Internet : order@statcan.ca

FAITS SAILLANTS

- ▶ Dans le troisième trimestre de 2002, le secteur des télécommunications a contribué 6,48 milliards de dollars (dollars constants de 1997) au produit intérieur brut (PIB) du Canada, ce qui représente 2,6 % du PIB total de l'économie. C'est une augmentation de 8,8 % par rapport au troisième trimestre de l'an dernier (Statistique Canada, CANSIM II Tableau 379-0018).
- ▶ Les bénéficiaires d'exploitation des services de télécommunications sans fil sont demeurés supérieurs à 300 millions de dollars au troisième trimestre de 2002, après avoir franchi le cap des 300 millions de dollars pour la première fois au trimestre précédent. Le secteur des télécommunications par fil est demeuré rentable au cours des trois premiers trimestres de 2002.
- ▶ L'amélioration des résultats financiers du secteur des télécommunications sans fil est dans une large mesure le résultat d'une croissance rigoureuse et soutenue du nombre d'abonnements et des revenus. Le nombre d'abonnés aux services de télécommunications sans fil a crû de 15,2 par rapport à l'année précédente au cours du troisième trimestre, et les revenus de 12,5 %.
- ▶ La baisse des revenus des services de télécommunications par fil est probablement à l'origine de la diminution de rentabilité. Les revenus de ce secteur ont fléchi de 3,3 % au troisième trimestre comparativement à l'année précédente. La baisse équivalente des dépenses d'exploitation (2,9%) a limité la baisse des profits.
- ▶ Les investissements du secteur des télécommunications ont diminué de 9,8 % au troisième trimestre par rapport à l'année précédente. Les segments des télécommunications sans fil et par fil au sein du secteur ont tous deux réduit leurs dépenses en immobilisations. Les dépenses en immobilisations sont intervenues pour 16,0 % et 19,7 % des revenus d'exploitation des services de télécommunications par fil et sans fil, respectivement.
- ▶ Depuis le troisième trimestre de 2001, le secteur des télécommunications a perdu 1 470 emplois à plein temps, ce qui représente une baisse de 1,7 %. Le nombre d'emplois dans ce secteur était de 94 176, soit 83 497 emplois à plein temps et 10 680 emplois à temps partiel.
- ▶ Les voies d'accès au réseau téléphonique public commuté (RTPC) atteignent presque la parité avec la population – on a compté 100,2 voies d'accès par 100 personnes. Les 31,5 millions de voies d'accès comprend plus de 11,4 millions de voies d'accès sans fil (abonnés à la téléphonie mobile) et 20,0 millions de voies d'accès fixe. L'accès fixe a continué de diminuer au troisième trimestre de 2002, en baisse de 1,7 % par rapport au niveau de l'an passé.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.

© Ministre de l'Industrie, 2003. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
P	préliminaire
r	rectifié
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Abréviations

n.c.a	non classé ailleurs
EQT	équivalents de qualité téléphonique
EPT	équivalents plein temps

Système de classification des industries de l'Amérique du Nord - SCIAN (N° 12-501-XPF au catalogue)

5133	Télécommunications
51331	Télécommunications par fil
51332	Télécommunications sans fil
51333	Revendeurs de services de télécommunications
51334	Télécommunications par satellite (y compris les revendeurs de services par satellite)
51339	Autres services de télécommunications

APERÇU ANALYTIQUE

Indicateurs nationaux et sectoriels

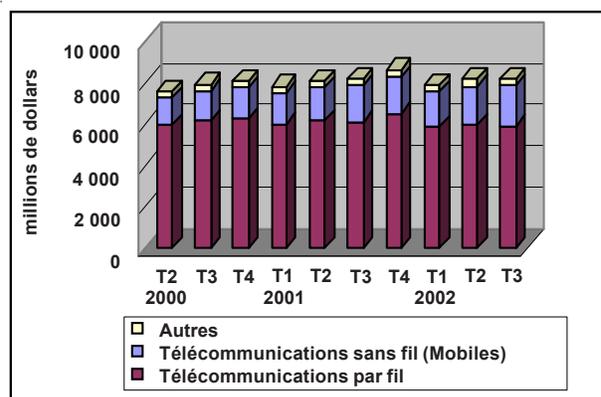
Les **revenus d'exploitation** du secteur des télécommunications ont été de 8,23 milliards de dollars au troisième trimestre de 2002 – une augmentation de 0,2 % par rapport au troisième trimestre de 2001. Les fournisseurs de services de télécommunications par fil propriétaires des installations ont été responsables de 71,9 % des revenus totaux d'exploitation du secteur, tandis que les services de télécommunications sans fil, les revendeurs, les télécommunications par satellite et les autres services ont représenté 28,0 % des revenus totaux du secteur pour le troisième trimestre (graphique 1). La part des fournisseurs de services de télécommunications par fil continue de dominer celle des fournisseurs de services de télécommunications sans fil et des revendeurs, mais elle a diminué graduellement par rapport aux 80,0 % qu'elle était au premier trimestre de 1999.

Les **revenus d'exploitation du secteur des télécommunications par fil** ont totalisé 5,91 milliards de dollars au troisième trimestre, soit une baisse de 3,3 % par rapport à l'an dernier. Les services locaux (1,71 milliards de dollars) ont continué de représenter la plus grande partie (28,9 %) du total des revenus d'exploitation du secteur des télécommunications par fil, suivis par les services interurbains (1,11 milliards de dollars / 18,7 % du total déclaré) et les services aux entreprises de télécommunications (620 millions de dollars / 10,5 % du total déclaré). Les services de transmission de données, haute vitesse, non commutés et autres (p. ex., la location, accès Internet au détail, ventes de biens) ont représenté 16,1 % des revenus d'exploitation du secteur des télécommunications par fil du troisième trimestre. C'était la troisième baisse d'une année à l'autre des revenus pour les quatre derniers trimestres. Les effets de la concurrence sur les prix, la perte de lignes suite à l'accroissement de la pénétration d'Internet haute vitesse et la substitution apparente de l'accès sans fil à l'accès fixe sont les causes profondes de ce phénomène.

Les **revenus d'exploitation du secteur des télécommunications sans fil** ont été beaucoup plus considérables que ceux du secteur des télécommunications par fil. Se chiffrant à 1,98 milliards de dollars ce trimestre, les revenus d'exploitation sont en hausse de 12,5 % par rapport à l'an dernier. Comme c'est le cas pour les entreprises de télécommunications par fil, les services locaux représentent la principale source de revenus pour le secteur des télécommunications sans fil, mais leur part du revenu total est plus élevée (1,19 milliards de dollars / 60,2 %).

Graphique 1.

La part des fournisseurs de services de télécommunications par fil par rapport aux fournisseurs de services de télécommunications sans fil et aux revendeurs a diminué lentement au cours des dernières quelques années.
(Revenus de 8,23 milliards de dollars)



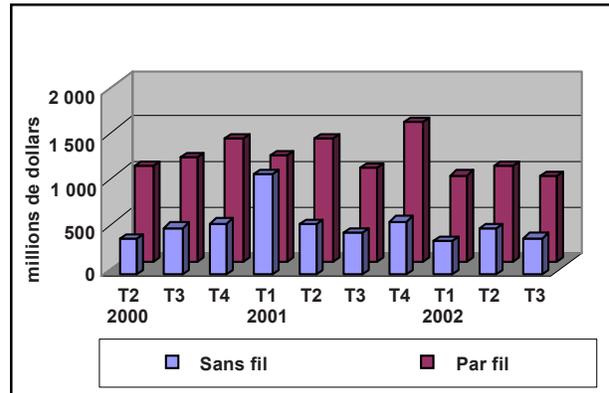
Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications

Le **bénéfice d'exploitation** a totalisé 1,34 milliards de dollars au troisième trimestre, soit 16,2 % des revenus d'exploitation. C'était 12,6 % de plus que l'an dernier. Toutefois, le rendement a varié considérablement selon le secteur. Le bénéfice d'exploitation des entreprises de télécommunications par fil était de 18 cents par dollar de revenu, ce qui est sous la moyenne de 19,5 % pour la période 1999-2001. Les entreprises de télécommunications sans fil ont réalisé un bénéfice de près de 16 cents par dollar de revenu, résultat qui est en contraste marqué avec les trois années précédentes, où les bénéfices d'exploitation combinés pour la période 1999-2001 ont été de 22,6 millions de dollars, ou moins de 1,0 % des revenus d'exploitation des services de télécommunications sans fil. Les secteurs des revendeurs, des télécommunications par satellite et des autres services (SCIAN 51333, 4 et 9, respectivement) ont déclaré une perte d'exploitation estimative de 5 cents par dollar de revenu ce trimestre.

Graphique 2.

Les investissements du secteur ont baissé de 9,8 % au troisième trimestre de 2002 par rapport à l'année précédente. Les secteurs des télécommunications sans fil et par fil ont tous deux réduit leurs dépenses.
(Dépenses en immobilisations de 1,33 milliards de dollars)

Les dépenses en immobilisations du secteur des télécommunications ont atteint 1,33 milliards de dollars, soit 9,8 % de moins que ce qui a été déclaré au troisième trimestre de l'an dernier. Les secteurs des télécommunications par fil et sans fil ont fait des dépenses en immobilisations de 945 millions de dollars et de 390 millions de dollars, respectivement, soit 16,0 % et 19,7 % des revenus d'exploitation du troisième trimestre (graphique 2). Il s'agit du troisième recul d'une année à l'autre des dépenses en immobilisations dans les quatre derniers trimestres, ce qui tend à confirmer l'hypothèse selon laquelle le réseau du secteur a la capacité de répondre à la demande de services actuelle et prévue.

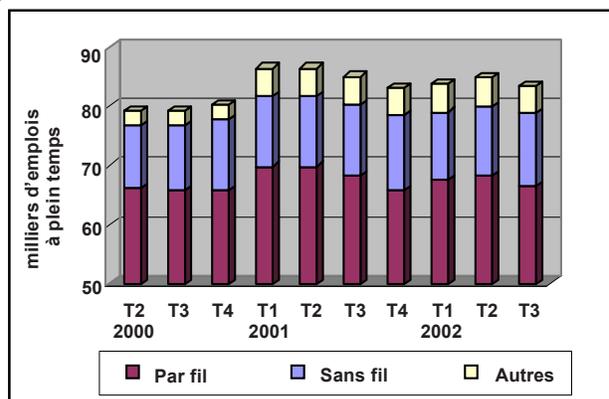


Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications

Graphique 3.

Le nombre d'emplois à plein temps dans le secteur des télécommunications a diminué de 1,7 % depuis le troisième trimestre de 2001.

Le nombre **d'emplois à plein temps** a été de 83 497 ce trimestre. Il s'agit d'une baisse de 1,7 % par rapport au troisième trimestre de 2001 (perte de 1 470 emplois à plein temps) (graphique 3). Depuis le troisième trimestre de l'an dernier, le secteur des télécommunications par fil a réduit ses effectifs à plein temps par 1 650. Pendant la même période, le secteur des télécommunications sans fil a ajouté 261 emplois à plein temps. Les **coûts annuels moyens de la main-d'œuvre** (salaires, traitements et avantages sociaux) par employé (équivalent temps plein) ont été 70 108 \$ dans le secteur des télécommunications par fil, et 65 171 \$ dans le secteur des télécommunications sans fil.



Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications

L'accès par fil au réseau téléphonique public commuté (RTPC) été un peu plus de 19,3 millions de lignes à la fin du deuxième trimestre, une baisse de 1,2 % par rapport à l'an dernier. Il s'agit du troisième trimestre consécutif où l'on observe un de l'accès par fil par rapport à l'année précédente, le deuxième dans le cas des lignes commerciales et le quatrième pour les lignes résidentielles. Ce nouveau phénomène peut constituer les premiers signes du remplacement des services par fil par des services sans fil ou l'accroissement du taux de pénétration du câble sur le marché pour l'accès Internet. Les lignes résidentielles ont représenté 66,1 % du total, et les lignes commerciales ont représenté 33,9 % des lignes RTPC (Tableau explicatif 1).

Chaque ligne RNIS (Réseau numérique à intégration de services) fournit des voies d'accès multiples au RTPC, grâce à la largeur de bande améliorée. Avec la conversion des lignes RNIS à leurs équivalents de qualité téléphonique pour la largeur de bande (ADB du RNIS = 2 lignes, ADP du RNIS = 23 lignes), l'accès fixe total ce trimestre a été un peu plus de 20,0 millions de lignes, une baisse de 1,7 % par rapport à l'an dernier.

Au troisième trimestre, le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile était en hausse de 15,2% par rapport à l'an dernier. À la fin du trimestre, on comptait plus de 11,4 millions d'abonnés, soit plus qu'un Canadien sur trois. Cependant, depuis le troisième trimestre de 2001, les fournisseurs de services de télécommunications sans fil ont vu les revenus locaux par abonné baisser, signe que de nombreux nouveaux clients s'abonnent aux forfaits moins dispendieux. Des 11,4 millions d'abonnés, 72,0% utilisent l'accès sans fil numérique (Tableau explicatif 2, graphique 4). Cela fait contraste avec l'accès par fil, qui est presque totalement numérique. Toutefois, la part des abonnés au service mobile numérique a augmenté rapidement au cours des derniers trimestres.

Tableau explicatif 2. Infrastructure du RTPC - Accès mobile

Accès au RTPC	3 ^{ième} trimestre, 2002
Accès mobile (SCIAN 51331)	
Numérique	8 236 903
Analogique	3 195 732
Total - Accès mobile	11 432 635

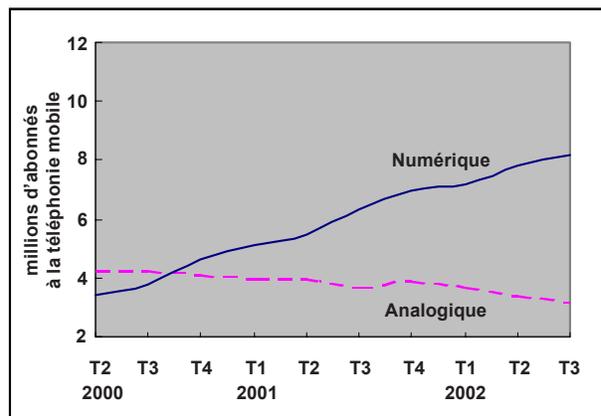
Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications, 3^{ième} trimestre, 2002

Tableau explicatif 1. Infrastructure du RTPC - Accès par fil

Lignes d'accès RTPC	3 ^{ième} trimestre, 2002		
	Résidentiel	D'affaires	Total
Lignes d'accès par fil (SCIAN 51331)			
Lignes individuelles	12 500 788	2 815 052	15 315 840
Lignes multiples	65 044	1 265	66 309
ADB du RNIS	83	68 658	68 741
ADP du RNIS	...	28 781	28 781
Téléphones publics	...	164 632	164 632
Centrex	...	2 596 771	2 596 771
Lignes officielles	384 765
Autres	-	375 251	375 251
Estimation de couverture insuffisante	202 627	124 246	326 873
Total - Lignes d'accès RTPC	12 768 542 (66,1 %)	6 559 421 (33,9 %)	19 327 963 (100,0 %)
Total - Équivalents de qualité téléphonique	12 768 625 (63,7 %)	7 261 261 (36,3 %)	20 029 886 (100,0 %)

Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications, 3^{ième} trimestre, 2002

Graphique 4.



Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications

La **télédensité** est une mesure de la pénétration des services de télécommunications pour une population donnée. Dans les secteurs des télécommunications par fil et sans fil, on a compté 63,8 et 36,4 voies d'accès (EQT) par 100 personnes, respectivement. La télédensité totale par 100 personnes a été de 100,2 au troisième trimestre, une augmentation de 2,8 % par rapport au troisième trimestre de l'an dernier (Tableau explicatif 3).

Les **abonnements aux services de radiomessagerie** ont diminué au cours de l'an dernier, baisse qui est peut-être attribuable à la croissance marquée des services de télécommunications cellulaires, qui sont considérés comme un substitut de la radiomessagerie. Au troisième trimestre, on comptait tout juste moins 1,6 millions de radiomessagers en service, soit une diminution de 1,9 millions d'abonnés par rapport au troisième trimestre de 2001 (-12,8 %).

Le **trafic** interurbain, qui est assuré presque entièrement par les voies d'accès par fil, a atteint 13,8 milliards de minutes ce trimestre. Environ 13,4 % du total des minutes de service interurbain sont attribuables à des appels provenant de l'extérieur du Canada. La téléphonie mobile est principalement un outil de communication locale. Le nombre total de minutes facturées a augmenté de façon appréciable depuis le troisième trimestre de 2001 (25,2 %), pour atteindre tout près de 8,4 milliards. Non seulement le nombre d'abonnés augmente, mais encore le nombre de minutes facturées par abonné augmente également, ce qui porte à croire que les abonnés à la téléphonie mobile passent plus de temps au téléphone.

Les lecteurs doivent prendre note que, dans la mesure du possible, les tableaux comprennent des estimations du sous-dénombrement. Veuillez consulter la section « *Concepts et méthodologie* » pour plus de renseignements.

Tableau explicatif 3. Infrastructure du RTPC - Total de l'accès

Télédensité	
Total de voies d'accès au RTPC	30 760 598
Total de voies d'accès au RTPC (EQT)	31 462 521
Accès par fil (EQT) par 100 personnes	63,8
Accès sans fil (EQT) par 100 personnes	36,4
RTPC total (EQT) par 100 personnes	100,2

Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications, 3^{ème} trimestre, 2002

**Secteurs des télécommunications
(SCIAN 5133)**

Tableaux sommaires

TABLEAU 1. Indicateurs d'exploitation sommaires, (SCIAN 5133), trimestriel, 2002

	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %
Indicateurs financiers (000\$)										
Revenus d'exploitation	7 916 375	1,0	8 179 031	1,1	8 225 299	0,2			24 320 706	0,8
Dépenses d'exploitation	6 638 662	(3,6)	7 188 535	6,1	6 889 605	(1,9)			20 716 801	0,1
Bénéfice d'exploitation	1 277 714	34,3	990 497	(24,5)	1 335 695	12,9			3 603 905	4,6
% des revenus d'exploitation	16,1	33,0	12,1	(25,3)	16,2	12,6			14,8	3,8
Dépenses en immobilisations ¹	1 309 984	(41,8)	1 547 881	(17,7)	1 334 624	(9,8)			4 192 489	(25,3)
Emploi (personnes)										
Plein temps	83 566	(3,3)	84 603	(2,2)	83 497	(1,7)		
Temps partiel	<u>11 925</u>		<u>11 301</u>		<u>10 679</u>			
Total	95 491		95 904		94 176			
% de l'emploi industriel national ²	0,750		0,718		0,707			
Total (équivalents à plein temps - EPT)	88 163		89 487		89 042			
Coûts de la main-d'oeuvre (000\$)										
Coûts moyens de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	70 234		71 012		68 722			
Voies d'accès au RTPC (fixes et mobiles)										
Total	30 424 141	6,4	30 498 567	5,5	30 760 598	4,3		
Total - (équivalents de qualité téléphonique - EQT)	31 154 052	5,9	31 211 372	4,9	31 462 521	3,8		
Télédensité (EQT par 100 habitants)	99,9	4,9	99,7	3,7	100,2	2,8		

Les pourcentages étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre exactement aux totaux.

¹ Comporte uniquement 51331 (télécommunications par fil) et 51332 (télécommunications sans fil).

² Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH). La population cible est constituée de tous les employeurs canadiens, du piégeage, des services privés aux ménages, des organismes religieux et du personnel militaire des services de la défense. Pour en savoir davantage, voir la publication n° 72-002-XIB au catalogue.

TABLEAU 2A. Indicateurs d'exploitation sommaires, premier trimestre, 2002

Industries du SCIAN	51331	51332	51333, 4, 9	5133
milliers de dollars				
Revenus d'exploitation				
Revenus d'exploitation de télécommunications	4 824 052	1 612 386
Autres revenus d'exploitation ¹	899 820	74 485
Évaluation de couverture insuffisante	<u>151 151</u>	<u>34 644</u>	<u>319 837</u>	<u>505 632</u>
Total	5 875 023	1 721 515	319 837	7 916 375
% du SCIAN 5133	74,2	21,7	4,0	100,0
Dépenses d'exploitation				
Dépenses d'exploitation de télécommunications	4 353 742	1 347 985
Autres dépenses d'exploitation	244 484	132 792
Évaluation de couverture insuffisante	<u>197 404</u>	<u>27 411</u>	<u>334 843</u>	<u>559 659</u>
Total	4 795 630	1 508 188	334 843	6 638 662
% du SCIAN 5133	72,2	22,7	5,0	100,0
Bénéfice d'exploitation				
	1 079 394	213 327	(15 006)	1 277 714
% des revenus d'exploitation	18,4	12,4	(4,7)	16,1
Revenus et dépenses hors exploitation (unités d'enquête seulement)				
Revenus hors exploitation	81 574	X
Dépenses hors exploitation				
Frais d'intérêt	437 703	93 114
Autre	<u>36 549</u>	<u>X</u>
Total	474 252	X
Revenu net avant impôt sur le revenu				
	686 716	9 386
BAIIDA ²	2 069 631	551 297
Dépenses en immobilisations				
	946 153	363 831
% des revenus d'exploitation	16,1	21,1
Emploi (personnes)				
Plein temps	67 365	11 606	4 595	83 566
Temps partiel	<u>9 274</u>	<u>2 363</u>	<u>288</u>	<u>11 925</u>
Total	76 639	13 969	4 883	95 491
% de l'emploi industriel national	0,602	0,110	0,038	0,750
Total des équivalents à plein temps (EPT)	71 271	12 205	4 687	88 163
Coûts de la main-d'oeuvre				
Plein temps	1 205 405	194 115	67 219	1 466 740
Temps partiel	<u>69 909</u>	<u>10 017</u>	<u>1 339</u>	<u>81 265</u>
Total	1 275 314	204 132	68 559	1 548 004
Coût moyen de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	71 575	66 902	..	70 234

¹ « Autre » comprend location d'équipement terminal; ventes de biens de télécommunications; services d'annuaire; accès de détail à Internet; services de réparation et d'entretien pour la clientèle.

² BAIIDA - Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement.

X - Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la Statistique relatives au secret.

TABLEAU 2B. Indicateurs d'exploitation sommaires, deuxième trimestre, 2002

Industries du SCIAN	51331	51332	51333, 4, 9	5133
milliers de dollars				
Revenus d'exploitation				
Revenus d'exploitation de télécommunications	4 869 930	1 710 738
Autres revenus d'exploitation ¹	956 071	120 368
Évaluation de couverture insuffisante	<u>153 848</u>	<u>37 606</u>	<u>330 470</u>	<u>521 924</u>
Total	5 979 849	1 868 712	330 470	8 179 031
% du SCIAN 5133	73,1	22,8	4,0	100,0
Dépenses d'exploitation				
Dépenses d'exploitation de télécommunications	4 764 198	1 364 278
Autres dépenses d'exploitation	285 950	166 478
Évaluation de couverture insuffisante	<u>216 805</u>	<u>28 337</u>	<u>362 489</u>	<u>607 631</u>
Total	5 266 953	1 559 093	362 489	7 188 535
% du SCIAN 5133	73,3	21,7	5,0	100,0
Bénéfice d'exploitation	712 896	309 620	(32 019)	990 497
% des revenus d'exploitation	11,9	16,6	(9,7)	12,1
Revenus et dépenses hors exploitation (unités d'enquête seulement)				
Revenus hors exploitation	48 268	X
Dépenses hors exploitation				
Frais d'intérêt	387 714	84 561
Autre	<u>1 320 603</u>	<u>X</u>
Total	1 708 317	X
Revenu net avant impôt sur le revenu	(947 153)	141 371
BAIIDA ²	1 720 938	654 052
Dépenses en immobilisations	1 050 699	497 181
% des revenus d'exploitation	17,6	26,6
Emploi (personnes)				
Plein temps	68 172	11 779	4 652	84 603
Temps partiel	<u>9 273</u>	<u>1 754</u>	<u>273</u>	<u>11 301</u>
Total	77 445	13 533	4 925	95 904
% de l'emploi industriel national	0,580	0,101	0,037	0,718
Total des équivalents à plein temps (EPT)	72 029	12 709	4 749	89 487
Coûts de la main-d'oeuvre				
Plein temps	1 258 240	190 336	69 570	1 518 146
Temps partiel	<u>71 193</u>	<u>15 031</u>	<u>1 445</u>	<u>87 668</u>
Total	1 329 433	205 366	71 015	1 605 815
Coût moyen de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	72 707	65 746	..	71 012

¹ « Autre » comprend location d'équipement terminal; ventes de biens de télécommunications; services d'annuaire; accès de détail à Internet; services de réparation et d'entretien pour la clientèle.

² BAIIDA - Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement.

X - Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la Statistique relatives au secret.

TABLEAU 2C. Indicateurs d'exploitation sommaires, troisième trimestre, 2002

Industries du SCIAN	51331	51332	51333, 4, 9	5133
milliers de dollars				
Revenus d'exploitation				
Revenus d'exploitation de télécommunications	4 805 835	1 857 832
Autres revenus d'exploitation ¹	956 824	80 463
Évaluation de couverture insuffisante	<u>152 176</u>	<u>39 808</u>	<u>332 362</u>	<u>524 345</u>
Total	5 914 835	1 978 103	332 362	8 225 299
% du SCIAN 5133	71,9	24,0	4,0	100,0
Dépenses d'exploitation				
Dépenses d'exploitation de télécommunications	4 207 706	1 466 558
Autres dépenses d'exploitation	462 628	174 212
Évaluation de couverture insuffisante	<u>200 499</u>	<u>30 373</u>	<u>347 628</u>	<u>578 501</u>
Total	4 870 833	1 671 143	347 628	6 889 605
% du SCIAN 5133	70,7	24,3	5,0	100,0
Bénéfice d'exploitation				
	1 044 001	306 960	(15 266)	1 335 695
% des revenus d'exploitation	17,7	15,5	(4,6)	16,2
Revenus et dépenses hors exploitation (unités d'enquête seulement)				
Revenus hors exploitation	191 398	X
Dépenses hors exploitation				
Frais d'intérêt	406 116	142 959
Autre	<u>80 687</u>	<u>X</u>
Total	486 803	X
Revenu net avant impôt sur le revenu				
	748 596	83 501
BAIIDA ²	2 007 329	680 906
Dépenses en immobilisations				
	944 936	389 688
% des revenus d'exploitation	16,0	19,7
Emploi (personnes)				
Plein temps	66 560	12 346	4 591	83 497
Temps partiel	<u>8 492</u>	<u>1 930</u>	<u>258</u>	<u>10 679</u>
Total	75 052	14 276	4 849	94 176
% de l'emploi industriel national	0,564	0,107	0,036	0,707
Total des équivalents à plein temps (EPT)	71 110	13 231	4 701	89 042
Coûts de la main-d'oeuvre				
Plein temps	1 079 469	197 806	61 358	1 338 632
Temps partiel	<u>73 786</u>	<u>14 186</u>	<u>1 474</u>	<u>89 447</u>
Total	1 153 255	211 993	62 832	1 428 079
Coût moyen de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	70 109	65 171	..	68 722

¹ « Autre » comprend location d'équipement terminal; ventes de biens de télécommunications; services d'annuaire; accès de détail à Internet; services de réparation et d'entretien pour la clientèle.

² BAIIDA - Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement.

X - Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la Statistique relatives au secret.

TABLEAU 2D. Indicateurs d'exploitation sommaires, Chiffres cumulés, 2002

Industries du SCIAN	51331	51332	51333, 4, 9	5133
milliers de dollars				
Revenus d'exploitation				
Revenus d'exploitation de télécommunications	14 499 817	5 180 956
Autres revenus d'exploitation ¹	2 812 715	275 316
Évaluation de couverture insuffisante	<u>457 175</u>	<u>112 058</u>	<u>982 669</u>	<u>1 551 902</u>
Total	17 769 707	5 568 330	982 669	24 320 706
% du SCIAN 5133	73,1	22,9	4,0	100,0
Dépenses d'exploitation				
Dépenses d'exploitation de télécommunications	13 325 646	4 178 821
Autres dépenses d'exploitation	993 062	473 482
Évaluation de couverture insuffisante	<u>614 708</u>	<u>86 121</u>	<u>1 044 961</u>	<u>1 745 790</u>
Total	14 933 416	4 738 424	1 044 961	20 716 801
% du SCIAN 5133	72,1	22,9	5,0	100,0
Bénéfice d'exploitation	2 836 291	829 906	(62 292)	3 603 905
% des revenus d'exploitation	16,0	14,9	(6,3)	14,8
Revenus et dépenses hors exploitation (unités d'enquête seulement)				
Revenus hors exploitation	321 240	X
Dépenses hors exploitation				
Frais d'intérêt	1 231 533	320 634
Autre	<u>1 437 839</u>	<u>X</u>
Total	2 669 372	X
Revenu net avant impôt sur le revenu	488 159	234 258
BAIIDA ²	5 797 898	1 886 254
Dépenses en immobilisations	2 941 788	1 250 701
% des revenus d'exploitation	16,6	22,5
Emploi (personnes)				
Plein temps	66 560	12 346	4 591	83 497
Temps partiel	<u>8 492</u>	<u>1 930</u>	<u>258</u>	<u>10 679</u>
Total	75 052	14 276	4 849	94 176
% de l'emploi industriel national	0,564	0,107	0,036	0,707
Total des équivalents à plein temps (EPT)	71 110	13 231	4 701	89 042
Coûts de la main-d'oeuvre				
Plein temps	3 543 114	384 451	198 147	4 323 518
Temps partiel	<u>214 888</u>	<u>39 234</u>	<u>4 259</u>	<u>258 380</u>
Total	3 758 002	621 490	202 406	4 581 898
Coût moyen de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	70 109	65 171	..	68 722

¹ « Autre » comprend location d'équipement terminal; ventes de biens de télécommunications; services d'annuaire; accès de détail à Internet; services de réparation et d'entretien pour la clientèle.

² BAIIDA - Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement.

X - Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la Statistique relatives au secret.

TABLEAU 3. Sommaire des indicateurs analytiques, SCIAN 51331, 51332, trimestriel, 2002

Industries du SCIAN	51331				51332			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV
Données financières								
Revenu d'exploitation par personne (\$)	188,39	190,96	188,29		55,20	59,67	62,97	
Bénéfice d'exploitation (% des revenus d'exploitation)	18,4	11,9	17,7		12,4	16,6	15,5	
Revenus moyens par minute de service interurbain (cents) ¹	9,11	9,19	9,46		15,06	14,68	15,87	
Revenus moyens par minute de service local (cents)		16,34	15,20	15,90	
Dépenses en immobilisations par personne (\$)	30,34	33,55	30,08		11,67	15,88	12,40	
Dépenses en immobilisations (% des revenus d'exploitation)	16,1	17,6	16,0		21,1	26,6	19,7	
Emploi/Main-d'oeuvre								
Emploi sectoriel comme % de l'emploi industriel national ²	0,602	0,580	0,564		0,110	0,101	0,107	
Revenu par employé à plein temps (EPT) (\$)	82 432	83 020	83 179		141 051	147 036	149 500	
Voies d'accès au RTPC par employé à plein temps (EPT) ³	278	273	276		898	879	864	
Coûts moyens de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	71 575	72 707	70 109		66 902	65 746	65 171	
Coûts de la main-d'oeuvre en % des revenus d'exploitation	21,7	22,2	19,5		11,9	11,0	10,7	
Télédensité (EQT)								
Voies d'accès au RTPC par 100 habitants	64,8	64,0	63,8		35,1	35,7	36,4	
Trafic^{1, 4}								
Minutes de service local par abonné		595	662	658	
Minutes de service local par personne		208	235	238	
Minutes de service interurbain par voie d'accès (EQT) ³	720	713	702		64	72	80	
Minutes de service interurbain par personne	450	440	432		22	25	29	

¹ Les minutes de service interurbain comprennent les appels nationaux et internationaux ayant leur origine au Canada et les appels sans frais pour les entreprises de télécommunications par fil, et les minutes facturées pour les entreprises de télécommunications sans fil.

² Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH). La population cible est constituée de tous les employeurs canadiens, exception faite pour ceux des secteurs en agriculture, pêche et piégeage, des services privés aux ménages, des organismes religieux et du personnel militaire des services de la défense. Pour en savoir davantage, voir le catalogue No. 72-002-XIF de Statistique Canada.

³ N'inclut pas les lignes de téléphones officielles.

⁴ Les calculs ne comprennent pas les évaluations de couverture insuffisante.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



**Entreprises de télécommunications par fil
(SCIAN 51331)**

Tableaux et diagrammes

TABLEAU 4. Revenus d'exploitation, SCIAN 51331, trimestriel, 2002

Télécommunications par fil (SCIAN 51331)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %
Revenus d'exploitation de télécommunications										
Services aux entreprises										
Contribution	82 627		75 184		64 979				222 790	
Interconnexion	435 874		407 560		384 209				1 227 643	
Location de circuits	39 753		36 926		37 330				114 009	
Autres	<u>139 697</u>		<u>132 339</u>		<u>133 489</u>				<u>405 525</u>	
Total	697 951	(4,9)	652 009	(24,5)	620 007	(27,8)			1 969 967	(19,8)
Services de transmission de la voix										
Appels locaux	1 698 750	(0,9)	1 717 114	(1,7)	1 708 283	(3,7)			5 124 147	(2,1)
Appels interurbains	1 111 728	(12,6)	1 101 295	(1,3)	1 108 035	(4,2)			3 321 058	(6,3)
Options de gestion	327 496	12,6	333 957	12,7	329 969	12,1			991 422	12,4
Connexion	<u>79 007</u>	(8,4)	<u>94 677</u>	(12,4)	<u>87 723</u>	(7,7)			<u>261 407</u>	(9,7)
Total	3 216 981	(4,4)	3 247 043	(0,6)	3 234 010	(2,6)			9 698 034	(2,5)
Services de données et à haute vitesse										
Commutation par paquets à bande étroite	235 477		250 442		240 894				726 813	
Commutation à haute vitesse ¹	<u>100 522</u>		<u>105 633</u>		<u>100 170</u>				<u>306 325</u>	
Total	335 999	(35,3)	356 075	(34,6)	341 064	(28,4)			1 033 138	(32,9)
Services non commutés (lignes privées)										
Bande étroite	290 219		284 389		293 063				867 671	
Haute vitesse	<u>45 870</u>		<u>44 479</u>		<u>53 967</u>				<u>144 316</u>	
Total	336 089	16,7	328 868	(3,8)	347 030	1,1			1 011 987	4,0
Autres services de télécommunications	<u>237 032</u>		<u>285 935</u>		<u>263 724</u>				<u>786 691</u>	
Total	4 824 052	(6,8)	4 869 930	(7,2)	4 805 835	(7,6)			14 499 817	(7,2)
Autres revenus d'exploitation										
Location d'équipement terminal	61 580		62 409		60 415				184 404	
Ventes de biens d'équipement de télécommunications	100 959		114 285		110 984				326 228	
Service d'annuaire	9 599		8 552		9 061				27 212	
Accès Internet au détail	320 212		396 167		399 513				1 115 892	
Autres services n.c.a.	<u>407 470</u>		<u>374 658</u>		<u>376 851</u>				<u>1 158 979</u>	
Total	899 820	29,8	956 071	31,6	956 824	26,7			2 812 715	29,3
Évaluation de couverture insuffisante	<u>151 151</u>	...	<u>153 848</u>	...	<u>152 176</u>	...			<u>457 175</u>	...
Total - Revenus d'exploitation	5 875 023	(2,5)	5 979 849	(2,5)	5 914 835	(3,3)			17 769 707	(2,8)

¹ Services à commutation de circuit et à commutation par paquets à bande large.

TABLEAU 5. Dépenses d'exploitation, SCIAN 51331, trimestriel, 2002

Télécommunications par fil (SCIAN 51331)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %
Dépenses d'exploitation de télécommunications										
Services aux entreprises										
Contribution	179 657		157 397		153 444				490 498	
Interconnexion	553 700		596 037		576 858				1 726 595	
Location de circuits	180 146		179 651		159 666				519 463	
Autres	<u>251 755</u>		<u>195 505</u>		<u>188 041</u>				<u>635 301</u>	
Total	1 165 258	(1,9)	1 128 590	(14,5)	1 078 009	(17,3)			3 371 857	(11,5)
Dépenses de main-d'oeuvre	1 151 861	2,7	1 160 571	10,8	1 081 247	1,4			3 393 679	4,9
Dépréciation	990 237	(1,9)	1 008 042	(2,2)	963 328	(4,1)			2 961 607	(2,7)
Autres	<u>1 046 386</u>		<u>1 466 995</u>		<u>1 085 122</u>				<u>3 598 503</u>	
Total	4 353 742	(4,5)	4 764 198	5,4	4 207 706	(8,5)			13 325 646	(2,6)
Autres dépenses d'exploitation	244 484	21,7	285 950	34,4	462 628	122,9			993 062	59,9
Évaluation de couverture insuffisante	<u>197 404</u>	...	<u>216 805</u>	...	<u>200 499</u>				<u>614 708</u>	...
Total - Dépenses d'exploitation	4 795 630	(3,4)	5 266 953	6,7	4 870 833	(2,9)			14 933 416	0,1

TABLEAU 6. Indicateurs financiers et de performance, SCIAN 51331, trimestriel, 2002

Télécommunications par fil (SCIAN 51331)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %
Revenus d'exploitation	5 875 023	(2,5)	5 979 849	(2,5)	5 914 835	(3,3)			17 769 707	(2,8)
Dépenses d'exploitation	4 795 630	(3,4)	5 266 953	6,7	4 870 833	(2,9)			14 933 416	0,1
Bénéfice d'exploitation	1 079 394	1,7	712 896	(40,5)	1 044 001	(5,2)			2 836 291	(15,6)
% des revenus d'exploitation	18,4	4,4	11,9	(38,9)	17,7	(2,0)			16,0	(13,2)
BAIIDA ¹	2 069 631	(0,1)	1 720 938	(22,8)	2 007 329	(4,7)			5 797 898	(9,5)
Rendement des revenus² (\$)										
Revenu d'exploitation par personne (\$)	188,39	(3,5)	190,96	(3,7)	188,29	(4,3)			567,64	(3,8)
Revenus des services de transmission de la voix par ligne RTPC ³	165,14	(1,8)	167,98	2,4	167,41	1,1			500,53	0,5
Revenus locaux par ligne RTPC ³	87,20	1,7	88,83	1,2	88,43	0,0			264,46	1,0
Revenus interurbains par ligne RTPC ³	57,07	(10,3)	56,97	1,7	57,36	(0,6)			171,40	(3,3)
Revenus moyens par minute de service interurbain (cents)	9,11	(15,5)	9,19	(4,9)	9,46	(7,4)			9,25	(9,5)
Rapport des services de pointe ⁴ (%)	22,3	(11,9)	23	(14,5)	22,7	(8,5)			22,7	(11,7)

¹ BAIIDA - Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement.² Les calculs ne comprennent pas les estimations de couverture insuffisante, et le cas échéant se fondent sur le nombre de lignes RTPC ou l'équivalent de qualité téléphonique (EQT).³ N'inclut pas les lignes de téléphones officielles.⁴ Rapport entre les revenus d'exploitation des nouveaux services et les services de télécommunications traditionnels (%).

TABLEAU 7. Emploi et coût de la main-d'oeuvre , SCIAN 51331, trimestriel, 2002

Télécommunications par fil (SCIAN 51331)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %
Emploi (personnes)										
Plein temps	67 365	(3,5)	68 172	(2,3)	66 560	(2,4)		
Temps partiel	<u>9 274</u>	(6,7)	<u>9 273</u>	(11,4)	<u>8 492</u>	(15,4)		
Total	76 639	(3,9)	77 445	(3,5)	75 052	(4,1)		
% de l'emploi industriel national	0,602		0,580		0,564			
Total (équivalents à plein temps - EPT)	71 271	(4,6)	72 029	(3,8)	71 110	(3,0)		
Revenu (\$) par employé à plein temps (EPT)	82 432		83 020		83 179			
Coûts de la main-d'oeuvre¹										
Plein temps	1 205 405	5,3	1 258 240	19,0	1 079 469	0,0			3 543 114	8,0
Temps partiel	<u>69 909</u>	(13,5)	<u>71 193</u>	(8,1)	<u>73 786</u>	(8,8)			<u>214 888</u>	(10,2)
Total	1 275 314	4,0	1 329 433	17,2	1 153 255	(0,6)			3 758 002	6,7
Coûts moyens de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	71 575	9,1	72 707	15,2	70 109	11,0		

¹ Inclus dépenses en immobilisations pour la main-d'oeuvre.

TABLEAU 8. Dépenses en immobilisations, SCIAN 51331, trimestriel, 2002

Télécommunications par fil (SCIAN 51331)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %
Dépenses en immobilisations	946 153	(18,5)	1 050 699	(22,0)	944 936	(8,5)			2 941 788	(16,9)
% des revenus d'exploitation par personne (\$)	16,1	(16,4)	17,6	(20,0)	16,0	(5,4)			16,6	(14,6)
	30,34	(19,4)	33,55	(22,9)	30,08	(9,5)			94,33	(17,8)

TABLEAU 9. Infrastructure de réseau, SCIAN 51331, trimestriel, 2002

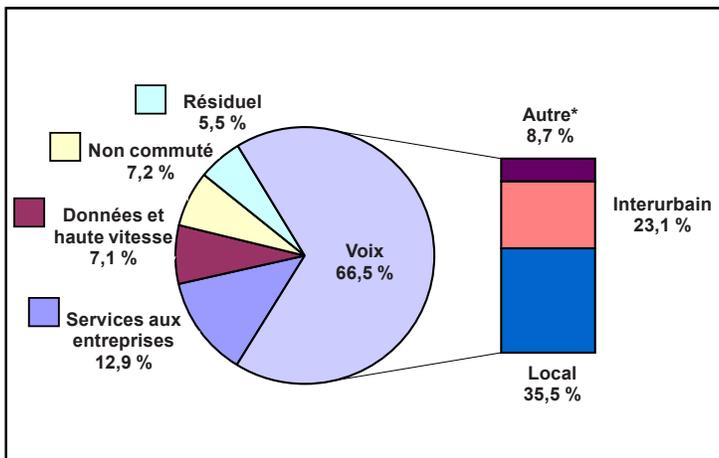
Télécommunications par fil (SCIAN 51331)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre	
		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %
Infrastructure de réseau (accès)								
Lignes d'accès RTPC								
Lignes individuelles (comprend PBX)	15 390 477	(2,3)	15 277 017	(2,4)	15 315 840	(2,6)		
Lignes partagées	72 292	(15,6)	69 313	(16,1)	66 309	(16,1)		
RNIS ADB	72 331	(13,2)	70 647	(12,8)	68 741	(13,6)		
RNIS ADP	29 890	(10,2)	29 189	(13,3)	28 781	(14,7)		
Téléphones publics	167 205	(1,8)	165 834	(3,8)	164 632	(3,9)		
Centrex	2 585 761	2,9	2 612 085	3,4	2 596 771	(0,3)		
Lignes de téléphones officielles	389 295	...	382 300	...	384 765	...		
Autres (comprend mobiles et lignes à services interurbains planifiés)	432 895	(20,3)	393 257	(26,9)	375 251	(30,4)		
Évaluation de couverture insuffisante	<u>326 873</u>	...	<u>326 873</u>	...	<u>326 873</u>	...		
Total	19 467 019	(0,2)	19 326 515	(0,5)	19 327 963	(1,2)		
De résidence (%)	65,8		65,8		66,1			
D'affaires (%)	34,2		34,2		33,9			
Total des équivalents de qualité								
téléphonique (EQT)	20 196 930	(0,6)	20 039 320	(1,0)	20 029 886	(1,7)		
De résidence (%)	63,4		63,4		63,7			
D'affaires (%)	36,6		36,6		36,3			
RTPC (EQT) par 100 habitants	64,8	(1,5)	64,0	(2,1)	63,8	(2,7)		
Lignes d'accès résidentielles (EQT) par 100 ménages	107		106		106			
Lignes d'accès commerciales (EQT) par 100 membres du personnel ¹	58,0		54,9		54,6			
Voies d'accès au RTPC (EQT) par EPT ²	278		273		276			
Lignes d'accès non RTPC³								
Numériques	285 533		298 759		289 332			
Analogiques	<u>25 665</u>		<u>25 218</u>		<u>24 964</u>			
Total	311 198		323 977		314 296			

¹ Personnes employés dans l'industrie au niveau national selon les estimations de l'EEPH.² N'inclut pas les lignes de téléphones officielles.³ Les calculs ne comprennent pas les évaluations de couverture insuffisante.

TABLE 10. Trafic interurbain, SCIAN 51331, trimestriel, 2002

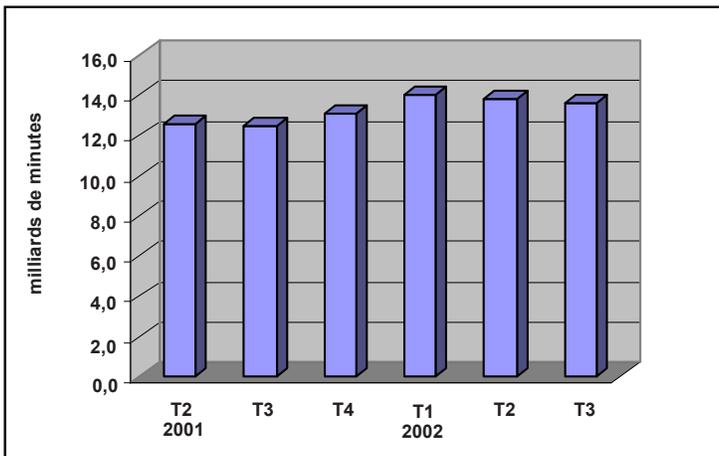
Télécommunications par fil (SCIAN 51331)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %
Trafic (milliers de minutes)¹										
Interurbain										
Appels sortants	9 739 891		9 557 014		9 564 980				28 861 885	
Appels sans frais	2 461 355		2 425 337		2 145 036				7 031 728	
Appels entrant au Canada	<u>1 828 742</u>		<u>1 797 393</u>		<u>1 847 192</u>				<u>5 473 327</u>	
Total	14 029 988	8,8	13 779 744	9,6	13 557 208	9,0			41 366 940	9,1
Rendement du trafic (minutes)¹										
Interurbain										
Appels sortants										
par lignes d'accès (EQT) ²	500		494		495				1 489	
par personne	312		305		304				921	
Appels sans frais										
par lignes d'accès (EQT) ²	126		125		111				362	
par personne	79		77		68				224	
Appels entrant au Canada										
par lignes d'accès (EQT) ²	94		93		96				283	
par personne	59		57		59				175	
Total										
par lignes d'accès (EQT) ²	720	11,6	713	12,8	702	13,2			2 135	12,5
par personne	450	7,7	440	8,4	432	8,0			1 322	8,0

¹ Les calculs ne comprennent pas les évaluations de couverture insuffisante.² N'inclut pas les lignes de téléphones officielles.

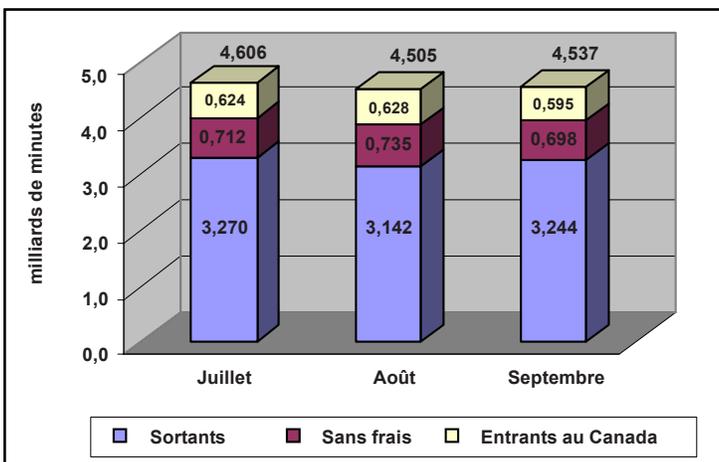


* Options de gestion et frais de connexion.

Graphique 5.
Part des revenus d'exploitation des télécommunications par fil
(Revenus de 4,88 milliards de dollars)



Graphique 6.
Trafic par fil - Nombre total de minutes de service interurbain
(13,5 milliards)



Graphique 7.
Minutes de service interurbain par mois des télécommunications par fil, deuxième trimestre, 2002
Total des minutes des appels sortants 9,8 milliards
Total des minutes sans frais 2,4 milliards
Total des minutes des appels entrants au Canada 1,4 milliard

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



**Entreprises de télécommunications sans fil
(SCIAN 51332)**

Tableaux et graphiques

TABLEAU 11. Revenus d'exploitation, SCIAN 51332, trimestriel , 2002

Télécommunications sans fil (SCIAN 51332)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %
Revenus d'exploitation de télécommunications										
Services aux entreprises de télécommunications	162 366		183 333		198 708				544 407	
Télécommunications locales										
Fixe (services récurrents)	728 422		753 992		784 203				2 266 617	
Temps d'antenne (services mesurés)	314 192		338 842		381 067				1 034 101	
Autres	18 688		25 382		25 005				69 075	
Total	1 061 302	14,4	1 118 216	14,5	1 190 275	15,1			3 369 793	14,7
Télécommunications interurbaines										
Temps d'antenne	105 476		117 126		143 823				366 425	
Autres	0		0		0				0	
Total	105 476	4,0	117 126	8,6	143 823	11,3			366 425	8,2
Radiomessagerie (téléavertisseurs)	43 317		43 539		43 346				130 202	
Services de dépêche (radiocommunications)	12 450		13 443		13 662				39 555	
Autres services de télécommunications	227 475		235 081		268 018				730 574	
Total	1 612 386	15,3	1 710 738	12,8	1 857 832	13,1			5 180 956	13,7
Autres revenus d'exploitation	74 485	6,4	120 368	55,0	80 463	0,7			275 316	21,0
Évaluation de couverture insuffisante	34 644	...	37 606	...	39 808				112 058	...
Total - Revenus d'exploitation	1 721 515	14,8	1 868 712	14,9	1 978 103	12,5			5 568 330	14,0

TABLEAU 12. Dépenses d'exploitation, SCIAN 51332, trimestriel , 2002

Télécommunications sans fil (SCIAN 51332)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %
Dépenses d'exploitation de télécommunications										
Services aux entreprises de télécommunications	156 818		157 904		168 213				482 935	
Dépenses en main-d'oeuvre	198 716		200 027		206 963				605 706	
Dépréciation	337 970		344 432		373 946				1 056 348	
Autres dépenses de télécommunications	<u>654 481</u>		<u>661 915</u>		<u>717 436</u>				<u>2 033 832</u>	
Total	1 347 985	(7,6)	1 364 278	(0,9)	1 466 558	(4,0)			4 178 821	(4,2)
Autres dépenses d'exploitation	132 792	48,1	166 478	76,5	174 212	82,0			473 482	69,3
Évaluation de couverture insuffisante	<u>27 411</u>	...	<u>28 337</u>	...	<u>30 373</u>	...			<u>86 121</u>	...
Total - Dépenses d'exploitation	1 508 188	(4,4)	1 559 093	4,1	1 671 143	1,1			4 738 424	0,2

TABLEAU 13. Indicateurs financiers et de performance, SCIAN 51332, trimestriel , 2002

Télécommunications sans fil (SCIAN 51332)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %
Revenus d'exploitation	1 721 515	14,8	1 868 712	14,9	1 978 103	12,5			5 568 330	14,0
Dépenses d'exploitation	1 508 188	(4,4)	1 559 093	4,1	1 671 143	1,1			4 738 424	0,2
Bénéfice d'exploitation	213 327	371,9	309 620	140,5	306 960	192,3			829 906	434,4
% des revenus d'exploitation	12,4	336,8	16,6	109,3	15,5	159,7			14,9	368,7
BAIIDA ¹	551 297	74,2	654 052	43,6	680 906	51,1			1 886 254	54,3
Rendement des revenus² (\$)										
Revenus locaux par personne	55,20	13,7	59,67	13,5	62,97	11,3			177,84	12,8
Revenus locaux par abonné	97,30	(5,2)	100,54	(2,7)	104,57	(0,1)			302,41	(2,6)
Revenus moyens par minute de service local (cents)	16,34	(14,1)	15,20	(11,5)	15,90	(8,4)			15,79	(11,2)
Revenus interurbains par abonné	9,67	(13,8)	10,53	(7,7)	12,63	(3,4)			32,83	(8,1)
Revenus moyens par minute de service interurbain	15,06	(16,5)	14,68	(16,7)	15,87	(7,9)			15,24	(13,4)
Revenus de radiomessagerie par abonné	35,15	2,9	35,44	9,6	38,07	14,4			108,66	8,9

¹ BAIIDA - Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement.² Le calcul ne comprend pas l'évaluation de couverture insuffisante.

TABLEAU 14. Emploi et coûts de la main-d'oeuvre, SCIAN 51332, trimestriel , 2002

Télécommunications sans fil (SCIAN 51332)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %
Emploi (personnes)										
Plein temps	11 606	(2,4)	11 779	(1,3)	12 346	2,2		
Temps partiel	<u>2 363</u>	22,5	<u>1 754</u>	(28,5)	<u>1 930</u>	(28,8)			...	
Total	13 969	1,1	13 533	(6,0)	14 276	(3,5)			...	
% de l'emploi industriel national	0,110		0,101		0,107				...	
Total (équivalents à plein temps - EPT)	12 205	(4,5)	12 709	(3,3)	13 231	(3,0)			...	
Revenu (\$) par employé à plein temps (EPT)	141 051		147 036		149 500				...	
Coûts de la main-d'oeuvre (000\$)¹										
Plein temps	194 115	9,3	190 336	5,8	197 806	11,3			582 257	8,8
Temps partiel	<u>10 017</u>	(24,8)	<u>15 031</u>	(17,4)	<u>14 186</u>	(38,2)			<u>39 234</u>	(28,0)
Total	204 132	6,9	205 366	3,7	211 993	5,6			621 490	5,4
Coûts moyens de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	66 902	12,0	65 746	9,6	65 171	9,3			...	

¹ Inclus dépenses en immobilisation pour la main-d'oeuvre

TABLEAU 15. Dépenses en immobilisations, SCIAN 51332, trimestriel , 2002

Télécommunications sans fil (SCIAN 51332)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %
Dépenses en immobilisations	363 831	(66,6)	497 181	(6,7)	389 688	(12,9)			1 250 701	(39,6)
% des revenus d'exploitation	21,1	(70,9)	26,6	(18,8)	19,7	(22,6)			22,5	(47,0)
par abonné (\$)	33,20	(72,3)	44,50	(20,6)	34,09	(24,4)			111,79	(49,4)
par personne (\$)	11,67	(66,9)	15,88	(7,7)	12,40	(13,9)			39,95	(40,3)

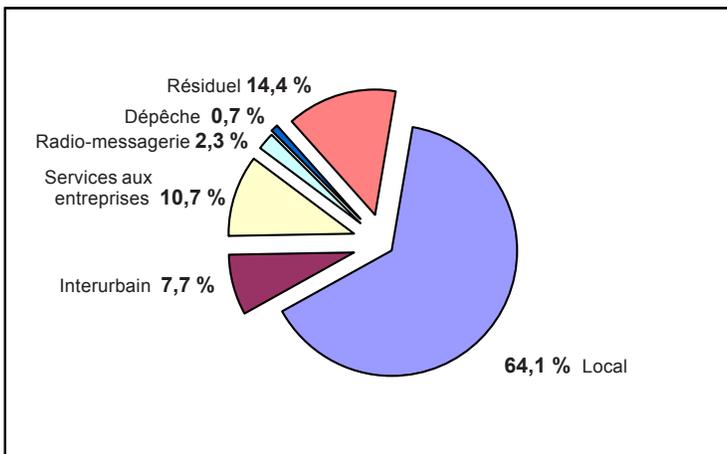
TABLEAU 16. Infrastructure de réseau, SCIAN 51332, trimestriel, 2002

Télécommunications par fil (SCIAN 51331)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre	
		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %
Infrastructure de réseau (accès)								
Abonnés à la téléphonie mobile								
Numérique	7 227 234	42,9	7 767 225	40,7	8 236 903	31,7		
Analogique	<u>3 729 888</u>	(7,5)	<u>3 404 827</u>	(14,5)	<u>3 195 732</u>	(13,0)		
Total - Téléphonie mobile	10 957 122	20,5	11 172 052	17,5	11 432 635	15,2		
Pénétration de la téléphonie mobile par 100 habitants	35,1	19,4	35,7	16,3	36,4	14,1		
Voies d'accès au RTPC par employé à plein temps (EPT)	898		879		864			
Abonnés à la radiomessagerie	1 664 466	(9,7)	1 660 656	(9,8)	1 570 503	(12,8)		
Pénétration de la radiomessagerie par 100 habitants	5,3	(11,7)	5,3	(11,7)	5,0	(13,8)		

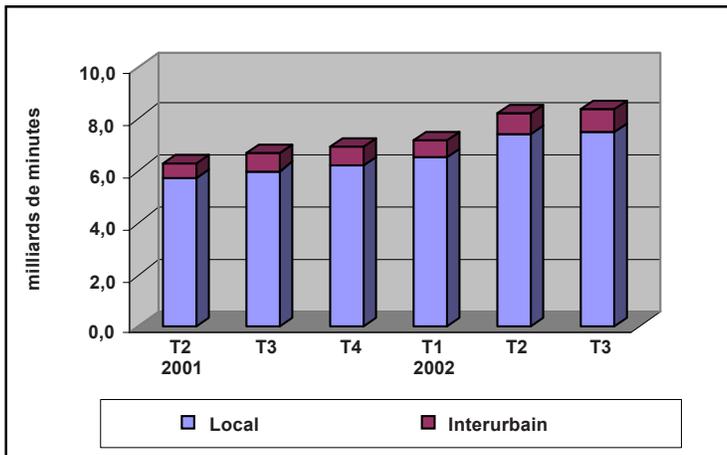
TABLEAU 17. Trafic, SCIAN 51332, trimestriel, 2002

Télécommunications sans fil (SCIAN 51332)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %
Trafic (milliers de minutes)¹										
Minutes facturées										
Locales	6 494 458		7 357 944		7 488 237				21 340 639	
Interurbains	<u>700 327</u>		<u>797 923</u>		<u>906 524</u>				<u>2 404 774</u>	
Total	7 194 785	32,3	8 155 867	29,4	8 394 761	25,2			23 745 413	28,7
Trafic par abonné (minutes)¹										
Minutes de service local par abonné	595	10,4	662	10,0	658	9,1			1 915	9,8
Minutes de service interurbain par abonné	64	3,2	72	10,8	80	5,3			216	6,4
Minutes facturées par abonné	660	9,6	733	10,1	737	8,5			2 130	9,4

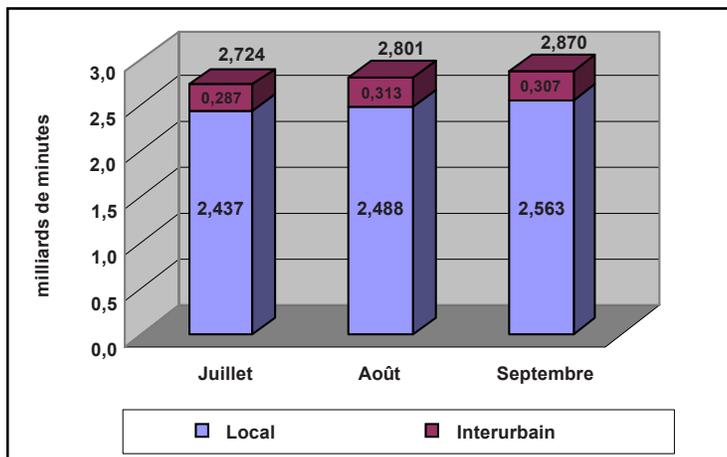
¹ Le calcul ne comprend pas l'évaluation de couverture insuffisante.



Graphique 8.
Part des revenus d'exploitation des télécommunications sans fil
(Revenus de 1,71 milliard de dollars)



Graphique 9.
Trafic sans fil
Nombre total de minutes facturées
(8,2 milliards)



Graphique 10.
Minutes facturées par mois, télécommunications sans fil, deuxième trimestre, 2002
Le total des minutes facturées pour des services de télécommunications sans fil s'est chiffré un peu au-dessus du 8,0 milliards au deuxième trimestre, une augmentation de 29,4 % par rapport au deuxième trimestre de 2001. Il s'agissait surtout de minutes de service local (7,4 milliards)

**Revendeurs, télécommunications par satellite et autres services
(SCIAN 51333, 51334, 51339)**

Évaluation de couverture insuffisante

TABLEAU 18. Évaluation de couverture insuffisante, SCIAN 51333, 4, 9, trimestriel, 2002

Revendeurs, Satellite et Autres télécommunications (SCIAN 51333, 51334, 51339)	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Chiffres cumulés
Indicateurs financiers (000\$)					
Revenus d'exploitation	319 837	330 470	332 362		982 669
Dépenses d'exploitation	334 843	362 489	347 628		1 044 961
Bénéfice d'exploitation	(15 006)	(32 019)	(15 266)		(62 292)
% des revenus d'exploitation	(4,7)	(9,7)	(4,6)		(6,3)
Emploi (personnes)					
Plein-temps	4 595	4 652	4 591		...
Temps partiel	<u>288</u>	<u>273</u>	<u>258</u>		...
Total	4 883	4 925	4 849		...
% de l'emploi industriel national	0,038	0,037	0,036		...
Total (équivalents à plein temps - EPT)	4 687	4 749	4 701		...
Coûts de la main-d'oeuvre (000\$)					
Plein temps	67 219	69 570	61 358		198 147
Temps partiel	<u>1 339</u>	<u>1 445</u>	<u>1 474</u>		<u>4 259</u>
Total	68 559	71 015	62 832		202 406

COMMENT COMMANDER ...

Pour obtenir une publication, veuillez communiquer par téléphone au (613) 951-7277 ou par télécopieur (613) 951-1584 ou Internet : order@statcan.ca. Vous pouvez aussi appeler sans frais au 1 800 267-6677 (Canada et États-Unis). Il n'est pas nécessaire de nous faire parvenir une confirmation écrite pour une commande faite par téléphone.

CONCEPTS ET MÉTHODOLOGIE

Objectifs de l'enquête

L'enquête trimestrielle sur les fournisseurs de services de télécommunications (SCIAN 5133) sert à mesurer le rendement financier du secteur, des aspects de l'infrastructure du réseau et des caractéristiques d'exploitation liées à l'emploi, aux dépenses en immobilisations et à l'intensité du trafic. L'enquête comporte des améliorations par rapport à l'enquête mensuelle qu'elle remplace : élargissement du champ d'observation de l'enquête de façon à englober les principaux fournisseurs parallèles de services de télécommunications par fil et l'industrie des télécommunications sans fil; production d'évaluations de couverture insuffisante des unités qui font partie du secteur, mais qui ne sont pas visées par l'enquête (revendeurs, satellites et petits fournisseurs de services par fil et sans fil); utilisation de concepts correspondant à l'enquête annuelle remaniée, lancée en 1997; réduction du fardeau de réponse imposé aux répondants qui avaient antérieurement présenté douze rapports par année.

Couverture de l'enquête

L'enquête trimestrielle vise les grands établissements dont l'activité principale est la prestation de services de télécommunications et qui exploitent des installations de télécommunications (fournisseurs de services par fil et sans fil). L'enquête est menée auprès de 22 entreprises représentant toutes les provinces et les territoires. Elle n'est pas menée auprès d'entreprises qui fournissent des services de revente, des services par satellites et d'autres services n.c.a. Les estimations des activités de ces entreprises sont fondées sur les enquêtes annuelles.

Classification industrielle

Les fournisseurs de services de télécommunications sont répartis dans les cinq classes des secteurs des télécommunications (par fil, sans fil, revendeurs, satellite et autres¹) du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Publié en 1998, le SCIAN est la nomenclature des activités économiques la plus récente. Il s'agit du système de classification de ce type le plus récent, élaboré conjointement par le Canada, les États-Unis et le Mexique. Les unités déclarantes sont classifiées selon leur activité principale et la technologie qu'elles utilisent principalement. Ce système permet une classification plus précise des industries que l'ancienne Classification type des industries (CTI) de 1980. Pour plus de renseignements au sujet du SCIAN et de la concordance entre ce dernier et la CTI à tous les niveaux de la classification, veuillez consulter la publication 12-501-XPF de Statistique Canada, numéro 97001.

Méthodologie

L'enquête trimestrielle permet de recueillir des données auprès des plus grandes entreprises rangées dans les classes 51331 (Télécommunications par fil) et 51332 (Télécommunications sans fil) du SCIAN; ces données couvrent environ 99,0 % des revenus de ces secteurs et 93,0 % des revenus de l'ensemble du secteur des télécommunications (SCIAN 5133) (voir le tableau A). L'enquête annuelle, un recensement des fournisseurs de services de télécommunications, sert à produire des évaluations de couverture insuffisante pour les unités non visées par l'enquête trimestrielle, de façon que l'on puisse estimer l'activité totale du secteur. Les classes

¹ SCIAN 51331

Le secteur des télécommunications par fil comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation et l'entretien d'installations de commutation et de transmission permettant d'assurer des communications directes par le biais de lignes terrestres, de liaisons hyperfréquences ou par une combinaison de lignes terrestres, de liaisons hyperfréquences et de liaisons par satellite.

SCIAN 51332

Le secteur des télécommunications sans fil comprend les établissements dont l'activité est l'exploitation et l'entretien d'installations de commutation et de transmission servant à assurer des communications directes par le biais des ondes, y compris les services de téléphonie cellulaire, les services de communications personnelles, les services de radiocommunications mobiles spécialisés (SRMS) et les services de messagerie (radiomessagerie).

SCIAN 51333

Un fournisseur de services de télécommunications est un revendeur dont l'activité principale est l'achat d'accès et de capacités de réseau auprès de propriétaires et d'exploitants de réseaux de télécommunications et la revente de services de télécommunications à leurs clients.

SCIAN 51334

Le secteur des télécommunications par satellite comprend les établissements dont l'activité principale consiste à exploiter et à entretenir des installations de télécommunications par satellite fixes et mobiles servant à la transmission de la voix, de données, de textes, du son et de vidéos en temps réel. Sont également compris les revendeurs de services de télécommunications par satellite.

SCIAN 51339

« Autres » inclut les secteurs fournissant des services de télécommunications non énumérés ci-dessus (p. ex., télémesure, repérage des satellites, exploitation de stations radar).

51333, 51334 et 51339 du SCIAN qui se rapportent aux télécommunications ne sont pas visées par l'enquête parce que les établissements qui les composent sont généralement plus petits; les quelques grands établissements recensés tendent à dominer ces classes, et leur inclusion dans l'enquête poserait des problèmes de divulgation.

Les variables qui peuvent faire l'objet de variations considérables d'une période à l'autre, comme les dépenses en immobilisations ainsi que les revenus et les dépenses hors exploitation, n'ont pas été estimées pour les unités non visées par l'enquête. En outre, plus l'établissement est petit, moins ces activités tendent à être importantes (phénomène typique pour les secteurs non visés par l'enquête), de sorte que les valeurs de l'enquête pour ces variables constituent de bonnes estimations du total des données agrégées du secteur.

Les taux de couverture pour l'enquête trimestrielle de 2002 sont calculés en déterminant la part de l'activité totale du secteur qui est attribuable aux répondants de l'enquête trimestrielle en cours, en fonction des données annuelles les plus récentes (2000), et compte tenu des rachats, des fusions et des regroupements depuis 2000, ces taux étant appliqués aux données trimestrielles courantes. Le tableau ci-dessous indique les taux de couverture établis en fonction des revenus d'exploitation pour chacune des classes du SCIAN. Le taux de couverture insuffisante est simplement la différence entre le taux de couverture et 100 %. Les taux de couverture insuffisante pour d'autres variables sont similaires aux taux présentés ici.

Tableau A - Taux de couverture pour les revenus d'exploitation

SCIAN	Couverture (%)	Couverture insuffisante (%)	Total (%)
51331	99,0	1,0	100,0
51332	100,0	0,0	100,0
51333,4,9	-	100,0	100,0
5133	93,0	7,0	100,0

Les évaluations de couverture insuffisante des lignes d'accès ne sont pas redressées d'un trimestre à l'autre, parce qu'on ne s'attend pas à ce que la croissance observée pour les unités visées par l'enquête (grands établissements, existants et nouveaux) corresponde à celle des unités non visées par l'enquête (petits fournisseurs de services, souvent en milieu rural).

L'évaluation de couverture insuffisante reflète simplement le nombre de lignes d'accès des unités non visées par l'enquête pour les données annuelles les plus récentes dont on dispose. La couverture insuffisante des abonnés à la téléphonie mobile n'est pas redressé d'un trimestre à l'autre, non pas parce que l'on estime que les unités hors du champ de l'enquête sont statiques, mais parce que ces unités représentent une part tellement faible de l'industrie que toute variation associée à celles-ci serait négligeable.

Qualité des données et limites de celles-ci

Lorsque Statistique Canada reçoit les questionnaires trimestriels dûment remplis, ceux-ci sont comparés aux questionnaires antérieurs, afin de vérifier la cohérence des réponses. Toutes les occurrences inhabituelles donnent lieu à une demande de confirmation et de précision auprès des répondants concernés. Les données sont presque toujours des chiffres réels, mais lorsque les circonstances l'exigent, on utilise les meilleures estimations obtenues des répondants ou calculées par Statistique Canada à la lumière des enregistrements antérieurs du répondant et des tendances actuelles de l'industrie.

L'enquête trimestrielle sur les fournisseurs de services de télécommunications n'est pas une enquête sur échantillon, ce qui permet d'éviter les erreurs dues à l'échantillonnage. Il se peut toutefois que des erreurs non dues à l'échantillonnage se produisent. Il existe quatre sources possibles d'erreurs non dues à l'échantillonnage pour une enquête donnée : erreur de couverture, erreur de réponse, erreur due à la non-réponse et erreur de traitement. Contrairement aux erreurs dues à l'échantillonnage, les erreurs non dues à l'échantillonnage ne sont pas faciles à quantifier. Les *erreurs de couverture* découlent d'une représentation inappropriée de la population visée. Elles peuvent survenir au moment de la sélection de la population visée par l'enquête, ou encore de la collecte et du traitement des données. Il n'existe pas d'exemples d'erreur significative de couverture dans l'Enquête trimestrielle de 2002 sur les télécommunications.

L'*erreur de réponse* peut être attribuable à de nombreux facteurs, y compris une mauvaise conception du questionnaire, une mauvaise interprétation des questions par les intervieweurs ou les répondants, ou encore des données erronées déclarées par le répondant. Des changements fréquents touchant le personnel des entreprises peuvent aussi entraîner des erreurs de réponse. L'enquête trimestrielle comporte plusieurs éléments qui aident les répondants à remplir le questionnaire, y compris des vérifications logiques et de cohérence et un glossaire des termes et concepts. Les réponses sont comparées d'un trimestre à l'autre, et tout

écart significatif fait l'objet d'une vérification de la part des analystes, afin d'assurer la précision. Toutefois, même avec ces vérifications, la précision des données dépend de la volonté des répondants de consulter leurs dossiers.

L'*erreur due à la non-réponse* se produit lorsque tous les répondants potentiels ne collaborent pas pleinement. Cela n'a jamais posé de problème avec l'enquête trimestrielle. Des *erreurs de traitement* peuvent aussi se produire au moment du codage, de l'entrée, de la vérification et de la totalisation des données. Dans le cadre de la présente enquête, des procédures d'assurance de la qualité ont été utilisées au cours du traitement des données, conformément aux indications figurant ci-dessus, afin de réduire ces erreurs au minimum.

Révisions

Des révisions sont nécessaires lorsque de nouvelles données plus complètes deviennent disponibles. De par la nature du secteur des télécommunications, les répondants communiquent souvent avec Statistique Canada pour mettre à jour leurs données ou signaler des erreurs dans les données déclarées antérieurement. Des révisions sont effectuées chaque trimestre pour rendre compte des changements ou des corrections touchant les données. On devrait toujours consulter la version la plus récente des données trimestrielles sur les télécommunications pour obtenir les données les plus précises possible.

Les lecteurs doivent prendre note que certaines révisions ont été apportées afin de tenir compte des nouvelles normes et pratiques comptables de ce secteur d'activité, ainsi que des fusions et des regroupements d'entreprises. Certains changements aux statistiques sur le trafic ont pour but d'en améliorer la qualité. Les estimations de couverture insuffisante pour l'année 2002 ont été également modifiées. Ces estimations sont désormais fondées sur des pondérations plus récentes, qui n'étaient pas disponibles avant la diffusion des données du premier trimestre en septembre 2002.

Pour des renseignements supplémentaires ou de l'information au sujet du contenu, des méthodes ou de la qualité des données, veuillez communiquer avec la Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique au (613) 951-2581.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Note de reconnaissance

Le succès du système de statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Le développement du Programme d'infrastructure des télécommunications de Statistique Canada a bénéficié d'avis et support financiers du Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications, Industrie Canada.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



GLOSSAIRE DES TERMES

Abonné. Client du service de télécommunication avec ou sans fil ayant un seul accès au réseau téléphonique public commuté (RTPC). (*Subscriber*)

Accès à large bande. Liaisons bidirectionnelles à haut débit entre les réseaux de l'utilisateur final et du fournisseur (par exemple centraux) telles que les systèmes hybrides fibre optique-câble coaxial, fibre optique jusqu'au trottoir et fibre jusqu'au domicile pour les abonnés du service de résidence, fonctions dont la vitesse dans au moins une des directions est supérieure à 1,544 Mbit/s. (*Broadband access*).

Appels ou messages de départ en provenance du Canada. Appels téléphoniques ou messages interurbains en provenance et à destination du Canada, des États-Unis ou d'un pays d'outre-mer (pays étrangers autres que les États-Unis). (*Calls/ messages, outbound*)

Appels ou messages d'arrivée internationaux à destination du Canada. Appels téléphoniques ou messages interurbains en provenance des États-Unis ou d'un pays d'outre-mer (pays étrangers autres que les États-Unis) et à destination du Canada. (*Calls/ messages, International incoming*)

Autres accès (Réseau téléphonique public commuté). Lignes d'accès par fin non précisées ci-dessus, par exemple, les lignes WATS, les lignes d'accès mobiles (n'inclus pas les abonnés à la téléphonie mobile). (*PSTN, Other access lines*)

Autres fournisseurs de services intercirconscriptions (AFSI). Les compagnies non titulaires (ou entrants) possédant ou non leurs équipements (revendeurs) afin d'offrir les services de télécommunications interurbains. (*Alternative providers of long distance services*).

Autres services de télécommunication. Établissements dont l'activité principale consiste à assurer des services de télécommunications spécialisés tels que le repérage par satellites, la télémessure et l'exploitation de station radar. Comprend également les établissements dont l'activité principale est de fournir des stations terminales de satellites et des installations connexes reliées à un ou à plusieurs systèmes terrestres et pouvant transmettre à des systèmes de satellites et recevoir des transmissions de ces systèmes. (*Telecommunication, other*)

Avantages sociaux. Cotisations de l'employeur versées aux régimes de pension, aux régimes d'assurance-maladie et autres régimes d'aide sociale, à l'assurance-emploi, au

Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec et à l'indemnisation des travailleurs. Ne sont pas inclus les avantages non imposables offerts par un employeur comme les cotisations à un régime de soins médicaux privé, les équipements récréatifs, les dépenses de déménagement et certains services de consultation pour les employés. Font partie des **coûts de la main-d'œuvre**. (*Fringe benefits*)

Bande étroite (SCP). Un système de télécommunication dans la bande de fréquence de 900 MHz offrant des services de radiomessagerie unidirectionnelle ou bidirectionnelle. Ce service fait appel à la technologie de transmission numérique sur des radiocanaux de 50 KHz (kilohertz) ou moins. (*Narrowband PCS*)

Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (BAIIDA). Pour la présente enquête, BAIIDA est la somme du bénéfice d'exploitation et de la dépréciation. (*Earnings before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization (EBITDA)*)

Bénéfice d'exploitation. Total des revenus d'exploitation moins le total des dépenses d'exploitation. (*Operating profit*)

Cellulaire de télécommunications. Un système de télécommunication dans la bande de radiofréquences de 800 MHz (megahertz) offrant l'accès mobile au réseau téléphonique public commuté (RTPC). Les télécommunications cellulaires peuvent s'effectuer au moyen de systèmes soit analogiques soit numériques dans le cadre d'une architecture de réseau multicellulaire. (*Cellular telecommunications*)

Circuit. Une installation constituée des équipements et des appareils nécessaires pour former une voie convenable pour la transmission de communications téléphoniques, textuelles, audio, vidéo ou de données entre des téléphones et d'autres équipements de télécommunications. (*Circuit*)

Commutation par paquets. Communications de la voie, de données ou de vidéo transmises et reçues en paquets de longueur fixe ou variable et pour lesquelles des adresses permettent l'acheminement des paquets à l'aide de circuits non réservés. Chaque paquet est adressé et numéroté afin de l'acheminer à sa bonne destination et réassembler dans le bon ordre. Ces paquets peuvent être acheminés via différentes routes selon la disponibilité au moment de l'envoi afin de maximiser l'efficacité opérationnelle du réseau. (*Packet switched telecommunications*)

Connexion. Service offert aux abonnés pour la connexion ou la reconnexion au RTPC. Ceci n'inclut pas le câblage des locaux. (*Connection*)

Contribution. Paiements (à la minute ou par circuit) provenant des revenus de télécommunications interurbaines internationales et nationales au titre du moins perçu en revenu pour la prestation des services locaux ou d'accès. (*Contribution*)

Coûts moyens de la main-d'œuvre par employé à plein temps ou l'équivalent (annualisés). Total des coûts de la main-d'œuvre du secteur (salaires, traitements et avantages sociaux versés à des employés à plein temps et à temps partiel) divisé par le nombre d'employés à plein temps ou l'équivalent. Il s'agit d'un calcul de la moyenne mobile, les données du trimestre précédent étant incluses dans le calcul du trimestre en cours, puis rajustées pour donner une estimation annuelle. L'estimation du premier trimestre est multipliée par deux, celle du deuxième trimestre étant calculée comme la somme des coûts de la main-d'œuvre pour les deux premiers trimestres divisée par le nombre moyen d'employés à plein temps ou l'équivalent pour les deux trimestres, le résultat étant multiplié par deux, et ainsi de suite. (*Average labour costs per FTE employee (annualized)*)

Coûts de la main-d'œuvre. Rémunération totale payée aux employés avant les déductions (l'équivalent du revenu d'emploi imposable déclaré à la cellule 14 de la déclaration T4 de l'Agence des douanes et du revenu du Canada). Ce montant comprend les paiements pour les heures régulières, les heures supplémentaires, les congés payés, les allocations et avantages imposables, les gratifications, les jetons de présence, les congés de vacances et des paiements spéciaux comme les bonifications, les commissions, les paiements de salaires accumulés et rétroactifs, les paiements de cessation d'emploi ou les indemnités de départ, les rajustements de vie chère et les retraits des propriétaires actifs. Sont inclus également les avantages sociaux (voir **Avantages sociaux**). À noter que les coûts de la main-d'œuvre déclarés comme faisant partie des dépenses d'exploitation peuvent différer du total des coûts de la main-d'œuvre déclarés ailleurs, puisque ces derniers peuvent inclure les coûts capitalisés de la main-d'œuvre. (*Labour costs*)

Dépenses en immobilisations par abonné. Montant en dollars des dépenses en immobilisations sans fil pour chaque abonné au service sans fil. (*Capital expenditures per subscriber*)

Emploi industriel national. Total de l'emploi national tiré de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH) de Statistique Canada. La population cible est constituée de tous les employeurs canadiens, exception faite pour ceux des secteurs de l'agriculture, de la pêche et du piégeage, des services privés aux ménages, des

organismes religieux et du personnel militaire des services de la défense. Ce chiffre ne comprend pas le travail indépendant. Pour en savoir davantage, voir le n° 72-002-XIB au catalogue de Statistique Canada. (*National industrial employment*)

Employés. Toutes personnes rétribuées pour services rendus ou des absences payées et pour lesquelles l'employeur doit remplir une déclaration T-4 Supplémentaire de l'Agence des douanes et du revenu du Canada. Elles comprennent les salariés à plein temps (30 heures et plus par semaine pour des travaux effectués ou pour des absences payées) ou à temps partiel (moins de 30 heures par semaine pour des travaux effectués ou pour des absences payées) ainsi que les propriétaires actifs, les administrateurs, les associés et les autres dirigeants actifs des entreprises constituées en corporation. Sont exclus les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en corporation, les travailleurs autonomes, les travailleurs familiaux non rémunérés, les personnes travaillant à l'extérieur du Canada et les employés occasionnels pour lesquels l'employeur n'est pas tenu de remplir de formulaire T-4. (*Employees*)

Employés à plein temps ou l'équivalent. Emplois à plein temps et emplois à temps partiel convertis en équivalents temps plein (ETP). Pour la présente enquête, on divise le total des coûts de la main-d'œuvre à temps partiel par le traitement moyen à plein temps (coûts de la main-d'œuvre à plein temps divisés par le nombre d'emplois à plein temps). (*Full-time equivalent (FTE) employees*)

Équipement de commutation. Commutateurs numériques et analogiques et logiciels correspondants utilisés pour diriger les communications du réseau téléphonique public commuté (RTPC). Inclure les commutateurs privés (PBX) utilisés comme des commutateurs publics et exclure les ordinateurs personnels utilisés comme commutateurs. (*Switching equipment*)

Équipements de terminal. Équipements utilisés pour son usage propre et faisant partie de leurs installations, par exemple, des commutateurs privés (PBX) non utilisés pour la commutation publique, des postes téléphoniques, des routeurs, des modems chez les abonnés des installations d'intercommunication, etc. (*Terminal equipment*)

Équivalents qualité téléphonique (équivalents « canal B ») Nombre de lignes de qualité téléphonique offrant la même largeur de bande ou l'équivalent que la ligne en question. Les lignes ADB du RNIS (largeur de bande = 144 kbps) sont l'équivalent de 2 lignes de qualité téléphonique, tandis que les lignes ADP du RNIS (largeur de bande = 1,544 Mbps) sont l'équivalent de 23 lignes de qualité téléphonique. (*Voice-grade equivalents ('B channel' equivalents)*)

Établissement. Réseau téléphonique constituant une unité d'exploitation en mesure de déclarer les éléments de base de la statistique du téléphone tel que : revenus et nombre de lignes téléphoniques en service. (*Establishment*)

Fournisseurs de télécommunications exploitant leurs propres installations. Un fournisseur de services de télécommunications exploitant ses propres installations s'il est propriétaire ou exploitant d'un réseau (de transmission par fil, par câble, de radiotransmission, de transmission optique ou par un autre système électromagnétique ou encore de transmission par un système technique semblable) pour effectuer le transfert de données (signes, signaux, documents, images, sons ou information de quelque nature) entre des points de raccordement. (*Facilities-based operator*)

Interconnexion. Prestation de services et d'installations au delà du point d'interconnexion (tels que la commutation et le regroupement du tarif) dans le but de raccorder le trafic pour le compte d'un fournisseur de services de télécommunications de départ. L'interconnexion se produit entre des fournisseurs de services locaux (FSL) et des fournisseurs de services intercirconscriptions (AFSI), de FSL et des fournisseurs de services sans fil, ainsi qu'entre des fournisseurs de services nationaux et étrangers. (*Interconnection*)

Large bande. Télécommunications utilisant une largeur de bande de plus de 64 kbps et jusqu'à 1,544 Mbps. Une voie de télécommunication à deux sens avec une vitesse, dans au moins une direction, correspondant au critère ci-dessus. (*Wideband*)

Ligne d'accès Centrex (Réseau téléphonique public commuté). Service téléphonique d'affaires offert par un fournisseur de services qui offre la sélection directe à l'arrivée aux postes d'un abonné, le transfert des appels d'arrivée d'un poste à un autre et l'identification des téléphones supplémentaires aux fins de la facturation des appels interurbains. Le Centrex utilise l'équipement de commutation installé habituellement chez le fournisseur de services. (*PSTN, Centrex access lines*)

Ligne d'accès individuelle, RTPC. Ligne d'abonné aménagée pour desservir un téléphone principal. Cela comprend les commutateurs privés pour les entreprises qui ont des voies d'accès spécialisées correspondantes dans leur équipement pour centrales téléphoniques. (*PSTN, individual access lines*)

Lignes non reliés au RTPC. Lignes de télécommunications non reliées au RTPC, par exemple, les services de transport non commutés tels que les liaisons de données à basse vitesse pour les guichets automatiques bancaires, les réseaux téléphoniques et de données privés

reliant plusieurs emplacements et les liaisons spécialisées pour la transmission d'images vidéo haute définition. Lignes analogiques (voix, sous-fréquence vocale), par exemple, pour la surveillance d'alarme, le contrôle de trafic, les terminaux point de vente, etc. (*Non-PSTN lines*)

Messagerie. Un service de télécommunications interactif offrant aux utilisateurs la possibilité d'échanger de l'information grâce à des fonctions de stockage et d'acheminement de courrier électronique ou de traitement de messages, comme l'appel de personnes ou de SCP sur bande étroite. Les services de répondeur automatique ne sont pas inclus dans cette catégorie. (*Messaging*)

Minutes de conversation. Correspond au nombre de minutes d'utilisation des commutateurs, des circuits, des lignes et des groupes de lignes du répondant ou, dans le cas des refactureurs, le temps réel de conversation de leur abonnés aux fins d'appels et de messagerie. Tout autre type de facturation doit être converti en minutes de conversation et déclaré en conséquence. (*Conversation minutes*)

Options de gestion. Applications logicielles et de base de données spécialisées reliées à des réseaux de télécommunications, telles que les fonctions appel en attente, renvoi automatique, identification du demandeur, conférence à trois, composition abrégée, etc.; services de gestion des appels: afficheur, rappel du demandeur, filtrage d'appels, blocage d'appels, rappel automatique, etc.; et services de télémessagerie: TéléRéponse, TéléRéponse-option multi-usagers, messagerie vocale, menus vocaux, etc. Ces fonctions sont habituellement facturées à l'utilisation ou selon des frais mensuels fixes. Options de gestion sont également appelées services locaux optionnels ou améliorés. (*Calling Features*)

Partagés (Réseau téléphonique public commuté). Lignes d'abonnés aménagées pour desservir deux téléphones principaux ou plus (par exemple, les lignes résidentielles à plusieurs abonnés). (*PSTN, Party access line*)

Qualité téléphonique. Une ligne d'accès de qualité téléphonique sert à la transmission de la voix ou de données à 64 kbps. Elle sert également à la transmission des communications dans la gamme des audiofréquences entre 300 et 3 000 Hz, typiquement celle de la voix humaine. (*Voice-grade*)

Radiomessagerie. Système de télécommunication unidirectionnel offrant la possibilité d'émettre des signaux ou de transfert d'information au moyen de dispositifs à tonalité, à tonalité et à voix, tactiles ou à lecture optique. On peut faire appel à la technologie soit analogique soit numérique. (*Paging*)

Rapport des services de pointe. Rapport entre les revenus d'exploitation provenant de services de télécommunications améliorés à l'aide de logiciels (options de gestion), de services pouvant accueillir Internet et les services de communications à commutation par paquets, ainsi que d'autres applications à haute vitesse (services commutés et non commutés à haute vitesse) et la téléphonie traditionnelle (connexions locales et interurbaines et services non commutés à bande étroite). (*Advanced services ratio*)

Réseau numérique à intégration de services (RNIS). Ligne numérique à haute capacité équivalente à 2 canaux à accès de débit de base ou à 23 canaux à accès de débit primaire. Malgré sa grande capacité, cette ligne compte pour une ligne simple. (*ISDN*)

ADB (Accès à débit de base). Service qui offre deux canaux B à 64 kbits/s et un canal D à 16 kbits/s au moyen d'une ligne à paire torsadées standard. Les canaux à 64 kbits/s sont capables de transmettre la voix ou des données simultanément tandis que le canal D transmet des messages de contrôle d'appel et des données par paquets à 9,6 kbits/s. (*BRA*)

ADP (Accès à débit primaire). Service numérique à quatre fils qui divise un circuit T1 ordinaire de 1,544 Mbit/s en 23 canaux B à 64 kbit/s et un canal D à 64 kbit/s. Les canaux B transmettent la voix et des données à un débit de 64 kbit/s tandis que le canal D transmet la signalisation hors bande pour une liaison à débit primaire ou plus. (*PRA*)

Réseau téléphonique public commuté (RTPC). Le RTPC est défini comme le réseau téléphonique commuté mondial (services de commutations, de circuits, de transmission et d'accès), ou une partie de ce réseau, utilisé pour établir les communications téléphoniques (voix) et non téléphoniques (courrier, son, images ou données) transmises au moyen d'une voie établie initialement au moyen de signaux téléphoniques et de circuits téléphoniques interurbains commutés ordinaires. (*Public switched telephone network (PSTN)*)

Revenus d'exploitation par personne. Revenus d'exploitation du secteur par personne basés sur l'estimation trimestrielle de la population. (*Operating revenue per capita*)

Revenus de radiomessagerie par abonné. Revenus de radiomessagerie par abonné au service de radiomessagerie (l'estimation du sous-dénombrement n'est pas incluse). (*Paging revenue per subscriber*)

Revenu moyen par minute de service interurbain. Revenus d'exploitation interurbains divisés par le nombre de minutes de service interurbain sortant (y compris les appels sans frais). (*Average revenue per long distance minute*)

Revenu net avant impôt. L'écart entre les revenus totaux (revenus d'exploitation et revenus hors exploitation) et les dépenses totales (dépenses d'exploitation et dépenses hors exploitation). (*Net income before taxes*)

Revenu par employé à plein temps ou l'équivalent. Total des revenus d'exploitation par employé à plein temps ou l'équivalent. (*Revenue per FTE employee*)

Revendeur. Un fournisseur de services de télécommunications est un revendeur lorsque son activité principale consiste à faire l'acquisition de l'accès au réseau auprès de propriétaires ou d'exploitants de réseaux de télécommunications et à revendre des services de télécommunications à leurs clients. Les revendeurs peuvent être propriétaires de certaines installations réseaux telles que l'équipement ou les appareils de commutation afin de manipuler et de contrôler les données mais non d'exploiter ou de maintenir un réseau complet. (*Reseller*)

Sans fil fixe. Utilisation de fréquence radio pour des services de télécommunications à partir d'un emplacement fixe. Cette classification sert à la déclaration de services offrant l'accès local sans fil au RTPC sur radiofréquences et diffusant à partir d'un emplacement fixe. Le sans fil fixe fait appel à la technologie de transmission soit numérique soit analogique. (*Fixed wireless*)

Satellite (Fixe). Télécommunications par satellite via des stations terrestres fixes. (*Satellite, fixed*)

Satellite (Mobile). Télécommunications par satellite via des stations terrestres mobiles. (*Satellite, mobile*)

Services aux entreprises de télécommunications. Services offerts à d'autres fournisseurs de télécommunications (entreprises de télécommunications ou revendeurs). Ceci inclut d'autres services offerts à des fournisseurs de services de télécommunications tels que la co-implantation, l'accès aux structures de soutènement, l'accès aux bases de données, la récupération des frais de démarrage, d'autres éléments dégroupés associés au renvoi d'une tonalité, etc. (*Carrier services*)

Services d'accès au réseau. Un service d'accès au réseau fournit, aux fins de transmission, le raccordement principal à un privé, abstraction faite des caractéristiques physiques de la liaison. Ceci comprend les circuits individuels et les circuits de lignes à plusieurs abonnés, les lignes raccordant les installations de la compagnie aux dispositifs de commutation installés chez les clients, les postes de radiocommunication autorisés, les principaux raccordements, et les circuits spéciaux. (*Network access services*)

SCP. Les services de communications personnelles (SCP) représentent un système de télécommunication dans la bande de radiofréquences de 1900 MHz offrant l'accès mobile au réseau téléphonique public commuté (RTPC). Les SCP font appel à la technologie de transmission numérique et à une architecture de réseau multicellulaire. (*Personal communications services (PCS)*)

Services de dépêche. Services non commutés offerts par les détenteurs de licences d'entreprises de radiocommunications afin de fournir des services de dépêche et de communications (par exemple, services de dépêche pour les taxis ou le personnel sur le terrain, service mobile de transmission des données pour les services de police, etc.). (*Dispatch services*)

Services de transmission de la voix. Services associés généralement à la transmission de la voix, aux communications à bande étroite ou de qualité téléphonique, y compris la téléphonie vocale, les télécopies et l'accès au RTPC. (*Voice services*)

Services de données et à haute vitesse. Tout service à large bande (supérieur à 64 kbps), de même que les services de commutation par paquets à bande étroite. Les services Internet de gros ne sont pas déclarés séparément, mais sont compris ici. (*Data and high speed services*)

Services Internet de détail. La valeur déclarée dans les rapports trimestriels représente une faible partie seulement des services Internet de détail au Canada, puisque la plupart des entreprises de télécommunications comportent des filiales ou des divisions opérationnelles distinctes (FSI - fournisseurs de services Internet), qui ne sont pas considérées comme relevant du secteur des télécommunications dans le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). (*Retail Internet services*)

Services interurbains planifiés (WATS). Services qui permet à l'abonné de communiquer directement avec certaines circonscriptions éloignées, à des heures déterminées et moyennant un tarif forfaitaire. (*Wide area telephone services (WATS)*)

SRMS. Services de radiocommunications mobiles spécialisées (SRMS) représentent un système de télécommunication dans la bande de radiofréquences de 800 MHz offrant des services de répartition mobiles et l'accès mobile au RTPC. Les SRMS font appel à la technologie de transmission numérique et à une architecture de réseau multicellulaire. (*Enhanced Specialized Mobile Radio (ESMR)*)

Service sans fil à large bande. Un système de télécommunication multipoint utilisant les canaux de fréquences radio d'au moins 50kHz afin d'offrir la transmission et/ou la réception d'information telle que les multimédia, les données, les vidéos. On utilise soit la technologie de transmission numérique ou analogique. (*Wireless Broadband Services*)

Télécommunications. Toute transmission, émission ou réception de signes, de signaux, de messages écrits, d'images, de son, ou de renseignements de toute nature, par fil, par radio ou par d'autres procédés visuels ou électromagnétiques. (*Telecommunications*)

Télécommunications commutées locales. Un système de télécommunication qui offre les services pour la commutation et la transmission téléphoniques, de données, d'images et de messages vidéo par l'entremise d'un RTPC à l'intérieur d'un secteur d'appel local. (*Local switched telecommunications*)

Télécommunications commutées interurbaines. Un système de télécommunication qui offre les services pour la commutation et de la transmission de communications téléphoniques, de données, d'images et vidéo par l'entremise d'un RTPC entre des secteurs d'appels locaux. (*Long-distance switched telecommunications*)

Télécommunications par fil. Figurent ici les établissements dont l'activité principale consiste à exploiter et à maintenir des installations de commutation et de transmission visant à fournir des services de communication directe au moyen de liaisons terrestres, hertziennes ou d'une combinaison de liaisons terrestres, hertziennes ou par satellite. (*Telecommunications, wireline (wired)*)

Téléphones publics (Réseau téléphonique public commuté). À encaissement automatique ou à prépaiement à cartes incluant les téléphones semi-publics (publiphones accessibles au public de façon restreinte en raison de leur emplacement, par exemple, les téléphones qui se trouvent dans des installations privées comme des restaurants). (*PSTN, Public telephones*)

Télécommunications sans commutation. Circuits spécialisés ou lignes privées entre des points précisés à l'usage exclusif des preneurs à bail ou des propriétaires du circuit; le RTPC n'est pas utilisé pour acheminer ou commuter la communication, par exemple, services de transport non commutés tels que les liaisons de données à basse vitesse pour les guichets automatiques bancaires, réseaux téléphoniques et de données privés reliant plusieurs emplacements et liaisons spécialisées pour la transmission d'images vidéo haute définition. (*Non-switched telecommunications*)

Télécommunications sans fil. Figurent ici les établissements qui effectuent l'exploitation et la maintenance d'installations de commutation et de transmission en vue de fournir des communications directes par l'entremise des ondes aériennes. (*Telecommunications, wireless*)

Télédensité. Une mesure du nombre de lignes téléphoniques (lignes d'accès fixes et abonnés à la téléphonie mobile) par 100 personnes. Un nombre entre 40 et 50 lignes par 100 personnes indique une assez bonne densité. La moyenne de l'OCDE était de 48,9 en 1997. La télédensité est une mesure du développement économique d'un pays. (*Teledensity*)

Téléométrie. Utilisation des télécommunications pour automatiquement indiquer ou enregistrer des mesures à distance de l'instrument de mesure. (*Telemetry*)

Téléphone. Instrument constitué des éléments nécessaires à la transmission et à la réception de la parole, de même que des organes de sonnerie et de signalisation. Peut être relié à tout autre poste téléphonique du réseau général. (*Telephone*)

Voies d'accès RTPC par employé à plein temps ou l'équivalent. Lignes d'accès pour le secteur de télécommunications par fil et les abonnés à la téléphonie mobile pour le secteur de télécommunications sans fil, par employé à plein temps ou l'équivalent. (*PSTN access paths per FTE employee*)